

DOSSIER SUAP

PROJET D'ETABLISSEMENT
SDACR

ACTUALITES
ENGINS
TRAVAUX
INNOVATIONS

N°1
Novembre
2024

Sommaire



**SDACR ET PROJET D'ETABLISSEMENT
DYNAMIQUE**..... PAGE 4 - 5

**INTERVENTIONS
RENFORTS**.....PAGE 14 - 16

ACTUALITÉS..... PAGE 6 - 8

**SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ
DE VIE EN SERVICE
ACCIDENTOLOGIE
CYBERSÉCURITÉ** PAGE 17

**SECOURS D'URGENCE
AUX PERSONNES** PAGE 9 - 11

**DÉPARTS
ARRIVÉES**..... PAGE 18

**JEUNESSE ET CITOYENNETÉ
VOLONTARIAT**.....PAGE 12 - 13

**À VENIR
AGENDA**..... PAGE 19

L'AUBjectif Le magazine des sapeurs-pompiers de l'Aube numéro 1 • novembre 2024 •
Magazine édité par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aube • Tél 03 25 43 58 00

Directeur de la publication : Colonel Rémy ANDRIOT
Rédacteur en chef et secrétaire de rédaction : Mme Nadège HABRANT
Rédacteurs : Colonel Rémy ANDRIOT, Colonel Maxime KOCH, M. Didier SUZAMMECK, Commandant Pascal VEREECKE, Capitaine Nicolas RUINET,
Capitaine Fabrice DOLLON
Photographies & illustrations : SDIS10 et l'Est Eclair
Conception et composition : M. Nicolas GUIDEZ
Impression : La Renaissance • Troyes

Retrouvez toute l'actualité du SDIS10 sur nos réseaux sociaux • www.sdis10.com

Editorial



**MONSIEUR
PHILIPPE PICHERY**

Président
du Conseil
départemental
Président
du Conseil
d'administration
du SDIS de
l'Aube

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui à travers cet édito de notre nouveau magazine du SDIS de l'Aube.

L'année 2024 a été particulièrement riche pour notre établissement, tant sur le plan administratif qu'opérationnel. À toute heure et en toutes circonstances, nous savons pouvoir compter sur votre engagement indéfectible. Je n'oublie pas que tout au long de l'année, vous avez également su vous engager au-delà de nos frontières, que ce soit pour les Jeux Olympiques et Paralympiques, pour lutter contre les feux de forêt, pour représenter dignement les sapeurs-pompiers de France lors du défilé du 14 juillet à Paris, ou encore lors de missions éloignées, comme ce fut le cas récemment en Nouvelle-Calédonie.

Avec mes collègues du conseil d'administration, nous déployons tous nos efforts pour vous offrir les meilleures conditions d'exercice de vos missions. Malgré un contexte de finances publiques que vous connaissez tous, trois postes de sapeurs-pompiers professionnels et deux postes de logisticien ont été créés pour soutenir vos activités.

Merci à chacune et à chacun d'entre vous. Soyez fiers de votre travail et des valeurs que vous portez.

Les pages que vous allez découvrir reflètent votre engagement constant, qui est la fierté des Auboises et des Auboises.

Très fier de vous !



**COLONEL
RÉMY ANDRIOT**

Chef du corps
départemental des
sapeurs-pompiers
de l'Aube
Directeur
départemental des
services d'incendie
et de secours

Bravo pour ce premier numéro de l'AUB'jectif, le magazine des sapeurs-pompiers de l'Aube, conçu pour mettre en lumière l'expertise et l'engagement que vous déployez chaque jour, aussi bien sur le terrain que dans les coulisses de notre service.

Ce nouvel outil de communication, que nous avons souhaité semestriel, a pour objectif de partager les actions que nous avons menées ensemble, d'informer sur nos projets en cours et de vous offrir des perspectives pour les mois à venir. Il est le reflet du dynamisme de notre SDIS, et nous espérons qu'il deviendra pour chacun une source de fierté collective.

L'année écoulée a été particulièrement dense, et le niveau d'investissement de chacun témoigne de notre sens du devoir et de notre volonté de toujours mieux servir les Auboises. À travers les nombreux projets, interventions et initiatives en soutien administratif et logistique, depuis mon arrivée le 1er décembre 2023, je mesure combien nous accomplissons un travail remarquable et porteur de sens. Je remercie nos autorités et le Conseil d'administration pour leur soutien constant. Leur engagement à nos côtés nous permet de poursuivre la mission dans les meilleures conditions dans les mois à venir.

Pour conclure, ce magazine est avant tout le vôtre. Je vous invite à en faire un véritable outil d'échange et de partage.

Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement.

Excellente lecture !

SDACR

Le SDIS de l'Aube a lancé le processus de révision de son schéma départemental d'analyse et de couverture des risques appelé SDACR, pour la période 2025 - 2030 et en parallèle a engagé l'élaboration de son projet d'établissement dynamique (PED).

QU'EST-CE QUE LE SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ANALYSE ET DE COUVERTURE DES RISQUES ?

Le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) est un document unique pour chaque département qui est révisé tous les 5 ans. Il définit les orientations opérationnelles stratégiques. Il permet à un instant T de faire un bilan sur l'ensemble des risques présents sur notre territoire, d'analyser la pertinence de la réponse opérationnelle actuelle, de réfléchir comment l'améliorer et anticiper l'évolution de ces risques. Ce n'est pas un document définissant les ressources humaines et les moyens opérationnels par risque par secteur.

L'enjeu qui nous rassemble doit permettre d'anticiper, de programmer notre action, plutôt que d'en subir les effets dans un environnement en perpétuelle évolution. Il se définit en concertation avec nos autorités, préfet – autorité opérationnelle, et président du conseil d'administration – autorité administrative et financière.



Lancement du comité de coordination des travaux SDACR

COMMENT EST CONDUITE LA DEMARCHE DE REVISION ?

Le SDACR doit être avant tout une démarche participative, avec l'implication de tous, tous statuts confondus, CIS et CPI, du sapeur au colonel, en passant par les personnels administratifs et techniques. Le SDACR sera riche des idées individuelles conjuguées au collectif.

L'organisation et la méthode mises en œuvre permettront de favoriser le croisement des regards et d'opinions.

Cinq groupes de réflexion (SPV, SPP, PATS), lieu d'expression et de mise en commun, sont mis en place afin de mettre en œuvre l'intelligence collective destinée à recueillir les suggestions : secours d'urgence aux personnes (SUAP), secours routier et risques divers, incendie, risques complexes et vulnérabilités.

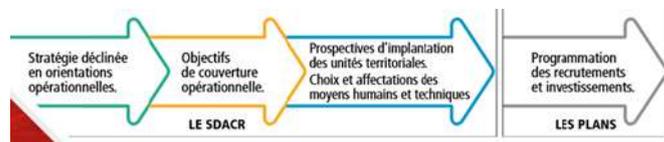
L'objectif de ces groupes est :

- d'évaluer le SDACR 2019-2024 et d'analyser la couverture
- de mener une démarche prospective visant à anticiper l'évolution des risques
- de proposer des recommandations.

Ces groupes vont se réunir à quatre reprises en octobre, décembre, janvier et février afin d'aboutir à des éléments qui permettront de construire le prochain SDACR 2025-2030. L'objectif final de la démarche est de proposer à nos autorités un document à l'été 2025.

Pour rappel, en amont, nous vous avons invité à donner vos idées (via une boîte à idées) qui seront communiquées aux groupes pour alimenter leur réflexion. Merci pour vos participations !

Une fois entérinées, les mesures proposées feront l'objet d'une gestion permanente sur la période de mise en œuvre du schéma afin d'avoir un suivi continu des dispositions réalisées.



LE LOGO DU SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ANALYSE ET DE COUVERTURE DES RISQUES



SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ANALYSE ET DE COUVERTURE DES RISQUES

PROJET D'ETABLISSEMENT

Le Projet d'Établissement Dynamique (PED), aux côtés du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR), a pour mission de tracer les ambitions stratégiques du SDIS pour les années à venir.

Tandis que le SDACR constitue notre feuille de route opérationnelle, le PED porte la vision d'ensemble du service, un véritable cap pour construire l'avenir du SDIS et anticiper les besoins de l'Aube de demain.

QUELLES SONT LES MISSIONS DU PED ?

- établir une vision à long terme pour l'organisation, en clarifiant ses valeurs, sa mission et ses objectifs stratégiques
- mobiliser et engager toutes les parties prenantes, sapeurs-pompiers de tous statuts et corps communaux inclus, ainsi que nos partenaires externes
- renforcer le sentiment d'appartenance et la cohésion de l'ensemble du personnel
- optimiser l'allocation des ressources disponibles pour des actions plus efficaces et adaptées
- favoriser la transparence et une communication continue.

UN PROJET CONSTRUIT EN TROIS ÉTAPES

1. Définition des ambitions partagées et des valeurs communes

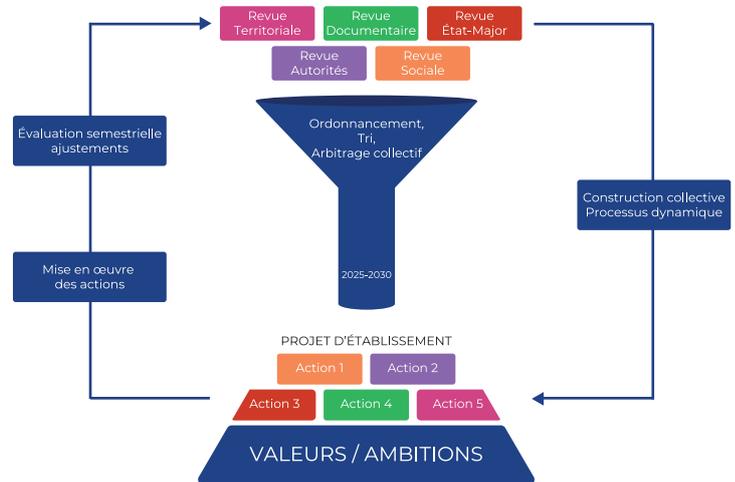
Cette première phase consiste à identifier les orientations prioritaires du SDIS : maîtrise du SUAP et du sens de la mission, maintien et développement des CPI, préservation de la santé des personnels, transition énergétique, actions de prévention des citoyens, jeunesse..., sont autant d'ambitions potentielles sur lesquelles nos actions viendront trouver leur fondement.

2. Déclinaison en Plan d'Actions

Fort de ces ambitions et de ces valeurs, la feuille de route du SDIS se déclinera au travers d'un plan d'actions.

Ce plan d'actions sera alimenté par cinq sources d'entrées :

- a. Revue territoriale : analyse des retours terrain de chaque centre d'incendie et de secours et des corps communaux
- b. Revue de l'état-major : évaluation des services fonctionnels et de leurs objectifs
- c. Revue sociale : prise en compte des retours et propositions des partenaires sociaux
- d. Revue documentaire : étude des recommandations de documents stratégiques (plans volontariat, SSQVS, rapports IGSC, CRC, etc.)
- e. Revue des autorités : analyser les enjeux et attentes des autorités pour inscrire le SDIS dans son environnement local et national.



3. Dynamisme et Adaptation

Le côté dynamique du projet d'établissement implique la reconsidération semestrielle des actions en fonction de la réglementation, de l'actualité et des opportunités.

Dans la même temporalité que le SDACR, la définition des axes stratégiques et des valeurs communes de notre PED devra être finalisée à l'horizon de l'été 2025.

Puis, au fil de l'eau, se bâtira la feuille de route. Vous retrouverez par ailleurs quelques éléments dans ce magazine des actions que nous projetons de travailler dans les prochains mois.

Capter, échanger, trier, prioriser, communiquer, suivre... pour faire avancer nos projets et notre SDIS et l'amener vers la mise en œuvre de nos ambitions pour construire le SDIS de 2030.



Séance de réflexion en équipe de direction élargie (EDIRE) sur le projet d'établissement

Actualités



JOURNÉE NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS

Samedi 21 septembre, la cérémonie organisée dans le cadre de la journée nationale des sapeurs-pompiers au centre d'incendie et de secours de Troyes Ouest fut l'occasion de mettre à l'honneur les sapeurs-pompiers et personnels du SDIS et de rendre hommage aux sapeurs-pompiers décédés.

Cette année, la cérémonie placée sous le signe de la fraternité, valeur républicaine et fondement de notre Nation a mis en lumière les liens solides et indéfectibles qui unissent les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires du corps départemental et des corps communaux, les jeunes sapeurs-pompiers, les personnels administratifs et techniques et les sapeurs-pompiers retraités.

L'esprit d'équipe et la solidarité sont les valeurs fortes du Corps des sapeurs-pompiers qui permettent de faire face collectivement aux situations les plus difficiles. Félicitations aux récipiendaires !

RENTRÉE DES JSP

Une cérémonie mettant à l'honneur les jeunes sapeurs-pompiers aubois s'est déroulée samedi 5 octobre dans les jardins de la préfecture.

Parmi les temps forts de cette cérémonie, de nombreuses distinctions : lettre de félicitations pour acte de courage et dévouement, 8 médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, diplômes du brevet national des jeunes sapeurs-pompiers lauréats, insignes aux animateurs jeunes sapeurs-pompiers, casques aux jeunes sapeurs-pompiers en 2ème année de formation, galons aux jeunes sapeurs-pompiers recrutés cette année.

L'école départementale des jeunes sapeurs-pompiers regroupe 184 jeunes (dont 76 filles soit 42%). **Un grand merci à nos animateurs et aide animateurs pour leur engagement en faveur de notre jeunesse.**



PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

La commandante Nadège SMOUTS a eu l'honneur d'être porteuse de la flamme olympique des Jeux de Paris 2024 lors de son passage à Troyes. Un relais fort pour les valeurs de l'olympisme et des sapeurs-pompiers

Une journée de mobilisation également pour l'ensemble des sapeurs-pompiers de l'Aube présents tout au long de la journée afin de garantir la sécurité des festivités liées au passage de la flamme. Bravo commandante SMOUTS !



NOUVEAU CHEF CIS ROMILLY SUR SEINE ET NOGENT SUR SEINE

Depuis le 15 juillet, c'est le lieutenant Charles-Edouard MILCENT qui gère en plus du CIS Romilly-sur-Seine le CIS de Nogent-sur-Seine. Le lieutenant Stéphane GUIDOUX rejoint l'équipe du groupement prévention - prévision pour un nouveau challenge.



JPO Troyes Ouest

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine samedi 21 et dimanche 22 septembre plus de 2 700 visiteurs se sont rendus aux journées portes ouvertes aux centres d'incendie et de secours de Romilly-sur-Seine et de Troyes Ouest. Merci pour votre belle mobilisation !



FIN DE LA FORMATION INITIALE

Du 2 septembre au 11 octobre, sept stagiaires ont suivi une formation d'intégration caporal de sapeurs-pompiers professionnels, cette "FI de SPP" leur a permis d'acquérir les compétences de base en secours à la personne, en incendie, en secours routiers et en opérations diverses.

Deux modules supplémentaires feux de forêt et risques technologiques ont été rajoutés pour les préparer à l'ensemble des risques et leurs évolutions.

Ils ont intégré leur centre de secours de rattachement depuis le 21 octobre. Une organisation exceptionnelle ayant mobilisé 16 formateurs. Merci à eux, à l'organisation du service formation et en particulier au lieutenant Maxime MIAUX.



FORMATION FEU DE FORÊTS

Du 13 au 17 mai dans le secteur des Riceys, une formation « Feu de Forêt » niveau équipier et chef d'agrès s'est déroulée.

Etaient concernés 35 stagiaires sapeurs-pompiers professionnels et volontaires provenance de différents CIS. L'objectif était double : se former à la lutte contre les feux de végétation dans le département (feux de récolte principalement) mais également lors des renforts extra départementaux.

Au programme de ces 5 journées de formation théorique et pratique : principes d'établissement des tuyaux à incendie, sécurité individuelle et collective, milieu forestier, typologie des feux de forêts, procédés d'extinction...

INVESTISSEMENTS PARC ROULANT



En juillet, un nouveau véhicule de liaison hors route (VLHR) a été affecté au CIS de Nogent-sur-Seine avec un kit d'assistance en air respirable permettant aux sapeurs-pompiers de s'isoler lorsque l'air environnant à l'extérieur ou à l'intérieur de la cabine devient irrespirable ; un blindage sous le châssis favorisant le passage du véhicule dans les zones de feu sans dégradation de celui-ci ; un film de sécurité sur les vitres garantissant que les vitres n'explorent pas ; un relais disjoncteur assurant le maintien d'un circuit de secours de démarrage en cas d'urgence.

Le VLHR d'un prix d'achat de 58 000€ a été acquis dans le cadre du pacte capacitaire feux de forêts soutenu par l'Etat avec un financement à hauteur de 50%.



Une nouvelle échelle pivotante automatique est arrivée au CIS Troyes Ouest. D'un montant d'achat de 738 000 €, elle a été intégralement financée par le Conseil départemental. Cette échelle pivotante ultra moderne est engagée lors de feux d'habitations, d'incendies de grande ampleur et d'évacuations de personnes en milieux périlleux. Elle dispose d'une hauteur de 32 mètres et est équipée d'une caméra embarquée de haute technicité pour évaluer la situation.



MODERNISATION

Depuis mars 2024, le groupement Moyens et Sécurité a mis en place la dématérialisation des fiches expressions de besoins. Déjà 2000 tickets ont été traités avec ce nouvel outil améliorant la traçabilité des demandes. D'autres fonctionnalités sont à venir : inventaire type des engins, dématérialisation des vérifications EPI, gestion des stocks, réservation en ligne des voitures du pool, commande avec catalogue de produits...



Le lieutenant Arnaud DAMANDE, chef du CIS Marigny-le-Châtel, nous donne son avis sur la mise en place des tickets informatisés : « Ça m'a changé la vie » dit-il en plaisantant à moitié, « avant on ne pouvait pas faire de demande, n'importe quand et n'importe où : dès qu'on me faisait remonter un besoin, je devais retourner au CIS le soir pour faire une demande par formulaire papier. Aujourd'hui, si on me prévient qu'il manque tel produit, je peux directement depuis mon tracteur, traiter la demande.

C'est direct et rapide, c'est un outil qu'on apprécie tous. En tant que chef de centre, je suis alerté des tickets réalisés par mes responsables matériels et on a un vrai suivi en temps réel de l'avancée de nos demandes. En plus on peut rajouter des photos et des devis.

C'est une super avancée, il ne faut pas revenir en arrière. On utilise le site pour l'habillement, le petit matériel, les produits d'entretien, l'échange de matériels roulants, ... Ce que j'apprécie aussi ce sont les 3 niveaux d'urgence « pas urgent, urgent à 15 jours et urgent pour le service » qui existaient déjà sur le formulaire papier, mais là on voit vraiment la prise en compte de ce paramètre. C'est un outil que l'on attendait tous ».



TRAVAUX

Sur le site de l'état-major, les nouveaux espaces, salle du CASDIS, salle de sport et réfectoire du bâtiment contenant le CTA-CODIS sont opérationnels : le CASDIS s'est tenu dans la salle dédiée le 20 juin dernier. Les nouveaux bâtiments de l'extension qui abriteront les services logistique, patrimoine, formation et santé sont encore en cours de travaux. Les déménagements des services sont prévus en 2025.



Salle du CASDIS à l'État-Major

Dans les CIS, de nombreux travaux ont été réalisés, d'un montant total de 130 000 € :

- Troyes Vouldy espaces douches rénovés
- Romilly-sur-Seine remplacement de 11 portes sectionnelles
- Vendeuvre salles du foyer et du standard équipés et rénovés
- Aix-en-Othe installation de vestiaires provisoires dans des modules
- Brienne-le-Château installation d'un nouveau groupe électrogène
- Chavanges changement des fenêtres



Réfectoire CIS Vendeuvre-sur-Barse

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LES CPI

Le colonel Rémy ANDRIOT a participé à l'inauguration de nouveaux locaux des centres de première intervention, premiers maillons des secours dans l'Aube, d'Auxon, Isle-Aumont, Saint-Thibault et Orvilliers-Saint-Julien, en présence des chefs de corps communaux, des sapeurs-pompiers et des élus locaux.



CPI d'Auxon



CPI d'Isle-Aumont



NOUVELLE ORGANISATION DE LA PHARMACIE À USAGE INTÉRIEUR (PUI)

N'ayant reçu aucune candidature suite au départ à la retraite de la Pharmacienne-commandante Pascale JANIAN, le SDIS de l'Aube a sollicité un appui du centre hospitalier de Troyes afin de bénéficier d'un pharmacien à temps partiel.

Il est mis à disposition du SDIS, la compétence de pharmacien en section H, pour exercer sous la responsabilité du médecin chef du SDIS et assurer la continuité de la PUI SDIS. En parallèle, un préparateur en pharmacie également mis à disposition, permet de préparer les commandes et d'assurer le suivi de celles-ci avant leur acheminement vers les 27 CIS pour équiper la soixantaine de véhicules de secours. Cette organisation ne devrait pas avoir d'impact pour les CIS.

SECOURS D'URGENCE AUX PERSONNES

10 ACTIONS POUR LE SUAP DANS L'AUBE

75% de l'activité des sapeurs-pompiers de l'Aube se réalise en VSAV pour porter secours et assistance à un peu plus de 12 000 victimes.

La mission de secours d'urgence aux personnes est partagée avec les acteurs de la santé dont notamment le Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU10), les centres hospitaliers du groupement des hôpitaux champagne sud, les transporteurs sanitaires privés, et dans certaines situations, les associations agréées de sécurité civile. Sur une année, 45 % de nos engagements de VSAV se font à la demande du SAMU (près de 5 000 opérations de secours).

Au quotidien, nous intervenons en moyenne 35 fois par jour en mission SUAP. Depuis la crise COVID, les sapeurs-pompiers ont ressenti qu'une part d'interventions s'apparentait surtout à des transports vers un centre hospitalier.

Dès lors qu'un moyen d'un SDIS est engagé, il s'agit d'une mission à accomplir, peu importe la détresse, notre action se doit d'être rigoureuse et exemplaire.

Toutefois, un constat a pu être dressé, le nombre d'interventions pour carences d'ambulances privées était anormalement bas depuis 2020 (moins de 120 carences par an). Les échanges avec les sapeurs-pompiers et membres du service de santé laissent percevoir qu'une part d'interventions semblait masquer des missions de transports sanitaires.

Une analyse portant sur les engagements des secours, les bilans des chefs d'agrès, le suivi précis de l'activité SUAP et de longues réunions de requalifications avec le SAMU, ont permis d'identifier, après plus d'une année de travail (2023), que le volume de carences pour notre département devait se situer autour de 1 000 carences par an (action 1).

En parallèle, les travaux permettant la mise en œuvre du nouveau cahier des charges de la garde ambulancière (suite à une réforme nationale) ont fait l'objet d'une attention particulière par le SDIS.



La première version (juillet 2022) n'étant pas satisfaisante pour préserver notre capacité opérationnelle et faussée par le volume faible de carences ambulancières mesurées, le Colonel Maxime KOCH, DDA et chef de corps adjoint, et le médecin commandant Maxime ROSETTI, médecin chef et sous-directeur santé, ont œuvré pour que le SDIS soit intégré pleinement dans ce dossier majeur pour notre territoire.

Démontrant dans un premier temps, le volume estimé de carences ambulancières, la nécessité de pouvoir et devoir malgré tout assurer un appui au SAMU pour les missions de transports sanitaires sur les secteurs à faible volume de sollicitation (substitution par le SDIS de la réalisation des missions de transports sanitaires les nuits sur l'Est et le Nord du département) et donc de présence de transporteurs sanitaires privés limitée, le binôme DDA-médecin chef s'est appuyé sur les compétences de la cadre de santé Sophie STEIN et du docteur Valentine

LEBRUN pour recueillir les retours terrain et du chef du CTA-CODIS, le lieutenant Christophe PONGAN appuyé par le lieutenant Julien DALLIER pour faire évoluer les pratiques.

Le nouveau cahier des charges est acté au 1^{er} décembre 2023. Il ouvre le droit au SDIS d'être indemnisé de sa présence pour assurer l'appui aux transports sanitaires sur un secteur élargi de Bar-sur-Aube / Brienne-le-Château et d'Arcis-sur-Aube (action 2).

Plusieurs actions ont été déployées tout au long de l'année 2023 et en 2024 avec notamment l'instauration d'une FMPA pour les chefs d'agrès SUAP, première du genre et une réussite qui sera pérennisée pour l'avenir.

Avant de vouloir tout changer, bousculer les lignes, nous avons constaté qu'il fallait mettre à jour nos acquis et partager la même vision. C'est le sens des FMPA CA SUAP (action 3)

En parallèle, une action de coordination et de renouvellement des liens avec le SAMU est engagée suite à deux audits externes menés par le centre hospitalier de Troyes. La nouvelle chefferie du SAMU et la dynamique de construction positive qui nous unit, ont conduit le Docteur Alexandre HORIOT, médecin chef du SAMU et le médecin chef du SDIS à s'unir pour avancer ensemble.

En l'espace de quelques mois, le SAMU améliore ses pratiques, les assistants de régulation médicale prennent la mesure que des interventions pour lesquelles l'absence de transporteurs sanitaires est identifiée conduisent à l'engagement du SDIS en carence ambulancière, dès lors que le SDIS dispose de la capacité opérationnelle à les réaliser (action 4)



Nous allons finir l'année 2024 à 1 200 carences ambulancières sans augmentation du volume global SUAP, c'est donc la preuve, qu'une part de nos missions correspondait bien à des transports sanitaires. Ce constat permet également de souligner que l'activité SUAP est maîtrisée par un suivi quotidien. L'objectif désormais est de permettre au SAMU, avec le nouveau logiciel de gestion des ambulances privées, de réduire les demandes au SDIS autour d'une carence par jour (soit 350 par an).

Dans la continuité, les deux médecins ont identifié des axes d'amélioration d'engagement des moyens de secours (SDIS comme SAMU). Les arbres décisionnels d'engagement des moyens dans le cadre du SUAP et de l'Aide Médicale Urgente sont revus et actés ensemble mi-octobre 2024, après 8 mois de travail. Ils intègrent notamment les Accidents Vasculaires Cérébraux (détresse fonctionnelle justifiant l'urgence à agir) et la possibilité de déroger à l'engagement systématique sur la voie publique en l'absence de détresse vitale (action 5). Cette dernière disposition permet de recourir à une régulation médicale avant un engagement de VSAV et fait l'objet d'une attention particulière.

En complément, les CPI qui participent sur le territoire au secours de proximité seront prochainement intégrés au déclenchement de secours pour les carences ambulancières comme pour tout engagement SUAP. Ils conservent ainsi leur rôle prépondérant dans la proximité et le contact avec les victimes. Cela concerne un peu moins de 200 interventions par an, mais autant de situations où la présence des CPI est appréciable et permet de conserver le lien avec la population locale (action 6).



Dans l'Aube, seuls deux hôpitaux disposent d'un service d'accueil des urgences, auquel s'ajoute l'établissement aubois de soins immédiats à Troyes.

Cela conduit pour les CIS périphériques à des délais de route longs et à une perte de disponibilité des SPV. En ce sens, des contacts ont été établis avec le centre hospitalier de Chatillon-sur-Seine (21) pour construire un protocole d'accueil des victimes "blessés légers" dont l'état permet leur orientation vers la structure en lien avec le SAMU10, les directions des deux centres hospitaliers (Troyes et Chatillon-sur-Seine) et les délégations territoriales du 10 et du 21 de l'agence régionale de santé.

L'objectif est de favoriser l'orientation des VSAV du sud du département vers un CH périphérique et proche. Estimé à 1 à 2 transport(s) par jour pour ce secteur, ce sont plusieurs milliers d'heures de disponibilité de SPV qui peuvent être gagnées (action 7).

La mise en œuvre du protocole sera suivie et étendue vers d'autres centres hospitaliers dans les mois à venir (Tonnerre, Chaumont, Vitry-le-François).

En partenariat avec le centre hospitalier de Troyes et l'hôpital de Bar-sur-Aube, le projet d'installation d'un scanner courant 2025, doit permettre d'envisager l'accueil de victimes pour soins non programmés et constituer un troisième point d'accueil en hôpital public au sein du département dans un secteur qui le nécessite. Le SDIS soutient particulièrement cette opportunité qui fera également gagner de nombreuses heures de disponibilité aux SPV (action 8).

Les temps d'attente aux urgences du CHT, actuellement en travaux de rénovation, font l'objet d'un suivi permanent. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu et d'autres sont à venir pour passer systématiquement sous la limite de 30 minutes maximum d'attente. Les prochains mois seront l'occasion de renforcer notre action ; mais gageons que le projet mené par le CHT aboutisse

favorablement, au bénéfice des patients, des soignants et des services partenaires tels que le SDIS. Dans l'attente, le sens de circulation d'accès au CHT va être inversé pour plus de sécurité : c'est une demande du SDIS qui a été acceptée par le CHT, tout comme la rénovation de la voirie d'accès (action 9). Ensemble on avance !

L'intérêt de la victime / patient est au cœur de nos préoccupations. Dans l'ensemble de nos réflexions, de notre organisation et de nos échanges avec les partenaires, la direction du SDIS le rappelle (en interne et en externe) et nous devons tous nous le rappeler au quotidien.

La communication sur le SUAP est indispensable à l'ensemble des actions que nous menons (action 10) *car aucune intervention n'est anodine et toutes les victimes méritent la totalité de nos compétences, de notre rigueur, de notre bienveillance, de notre disponibilité et professionnalisme.*

LORSQUE LE BIP SONNE, C'EST TOUTE LA CHAÎNE DE SECOURS QUI SE MET EN ŒUVRE, TOUTE MISSION EXIGE LE MÊME ENGAGEMENT : DÉTRESSE VITALE OU CARENCES AMBULANCIÈRES.



10 ACTIONS POUR LE SUAP DANS L'AUBE

1. ANALYSER LA SITUATION GLOBALE SUAP EN LIEN AVEC RETOUR TERRAIN, DONNÉES CA SUAP (CRSS, STATUT,...) ET SSSM
2. RÉVISER LE CAHIER DES CHARGES DE LA GARDE AMBULANCIÈRE POUR INTÉGRER LE SDIS
3. METTRE À JOUR LES PRATIQUES DES CHEFS D'AGRÈS SUAP, CRÉATION D'UNE FMPA CHEFS D'AGRÈS SUAP
4. MIEUX ENGAGER LES MOYENS DU SDIS PAR LE SAMU (MISSIONS SDIS OU CARENCES)
5. RÉVISER LES ARBRES DÉCISIONNELS SUAP-AMU ENTRE LE SDIS ET LE SAMU
6. ENGAGER LES CPI SUR LES CARENCES AMBULANCIÈRES EFFECTUÉES PAR LE SDIS EN APPUI ET PROXIMITÉ
7. ENGAGER UN PROTOCOLE D'ACCUEIL DES VICTIMES SUR UN CENTRE HOSPITALIER PÉRIPHÉRIQUE (CHATILLON-SUR-SEINE) POUR GAGNER DU TEMPS DE DISPONIBILITÉ SPV
8. APPUYER LA STRUCTURATION D'UN ACCUEIL DE SOINS NON PROGRAMMÉS SUR LE CENTRE HOSPITALIER DE BAR-SUR-AUBE
9. AGIR SUR LA RÉDUCTION DU TEMPS D'ATTENTE AU CENTRE HOSPITALIER DE TROYES ET LA SÉCURISATION DU CHEMINEMENT D'ACCÈS
10. COMMUNIQUER VERS LES SAPEURS-POMPIERS ET AGIR TOUS ENSEMBLE EN PARTAGEANT LA SITUATION

Jeunesse et citoyenneté



COMITÉ DE LA JEUNESSE ET DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Mercredi 29 mai, le premier comité de la jeunesse et de la sécurité civile a eu lieu à l'Etat-Major en présence de M. Charles NOIN directeur de cabinet de la Préfecture de l'Aube, de M. Philippe PICHÉRY PCASDIS, de M. Didier FINOT et Mme Lisa BEINZE de l'Académie de Reims et du colonel Rémy ANDRIOT, pour faire le bilan des actions 2023-2024 et définir les perspectives pour la rentrée 2024-2025.

Les missions du comité sont :

- Promouvoir l'appropriation des valeurs de la République et cultiver les démarches citoyennes et de civisme
- Engager des actions communes visant à améliorer la sécurité des personnes
- Sensibiliser à la prévention des risques et aux missions des services de secours, ainsi que développer l'apprentissage des gestes élémentaires de premier secours
- Favoriser l'enseignement des règles générales de sécurité et de principes simples pour porter secours
- Développer le volontariat au sein des sapeurs-pompiers
- Favoriser l'investissement des jeunes dans la sphère publique.



Prévention des risques à un stage SNU

PREV'ÉCOLES

Durant l'année scolaire 2023-2024, **ce sont 4 166 enfants qui ont été sensibilisés aux risques courants et gestes élémentaires de secours dans le cadre du dispositif Prev'écoles.**

Chiffres clés : 185 classes (42 écoles élémentaires et 24 maternelles), 3 centres de loisirs, 1 Institut médicoéducatif, 1 Protection judiciaire de la jeunesse



Animation Prev'écoles

POMPIERS JUNIORS

Pour la première année 2023-2024, la classe «pompiers juniors» du collège Gaston Bachelard de Bar-sur-Aube a été une réussite avec 18 élèves formés.

D'ailleurs 4 d'entre eux ont intégré la section JSP de Bar-sur-Aube, permettant ainsi sa réouverture.



Lancement de la classe pompier junior 2023-2024

AVIS À CANDIDATURE ANIMATEURS PRÉV'ÉCOLES

Titulaire au minimum du PSC1, vous êtes SPV dans un CIS ou un CPI et vous souhaitez vous investir auprès de la jeunesse et rejoindre l'équipe des 20 animateurs, vous pouvez contacter Mme Isabelle DEBAIR, chargée de mission « Jeunesse et Citoyenneté » au 03 25 43 58 18 ou par courriel à isabelle.debair@sdis10.fr



Exercice d'évacuation à la sous-préfecture de Bar-sur-Aube

Volontariat



SIGNATURE DE CONVENTION DE DISPONIBILITÉ

Vendredi 7 juin, la signature de convention de disponibilité au profit de plusieurs SPV a réuni M. François ROPOSTE, Directeur de l'entreprise WEPA, Monsieur Jacky Raguin, 1^{er} vice-président du Conseil d'administration du SDIS et maire de Creney-près-Troyes ainsi que le colonel Rémy ANDRIOT.

En présence des maires, des chefs de centres d'incendie et de secours du Corps Départemental et des chefs de Corps Communaux, l'entreprise WEPA, représentée par son directeur Monsieur François ROPOSTE, s'engage officiellement à favoriser le maintien des secours d'urgence en établissant avec le SDIS de l'Aube une convention de disponibilité pour ses salariés.

Ce sont onze sapeurs-pompiers volontaires qui sont concernés par cette convention : trois d'entre eux appartiennent au Corps Départemental (centres d'incendie et de secours de Chavanges et d'Estissac) et les huit autres à des Corps Communaux (Creney-près-Troyes, Barberey, Thennelières, St Jean de Bonneval, Chamoy, Bercenay, Mesnil Sellières).

CONVENTIONS EMPLOYEURS

En 2024 : 6 nouvelles conventions
7 projets en cours

Au total 195 conventions opérations et formations pour 122 SPV
33 entreprises privées
27 établissements publics

Vous êtes sapeur-pompier volontaire et salarié, vous pouvez bénéficier d'une convention employeur vous autorisant à vous absenter pour vos missions de formation ou opérationnelle. Votre employeur peut bénéficier d'avantages fiscaux et de compensations financières.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter M. Franck TERRYIN, chargé de mission développement volontariat au 03 25 43 58 30 ou par courriel à franck.terryin@sdis10.fr

LUNETTES POUR MASQUE ARI

Depuis avril, huit sapeurs-pompiers des CIS de Troyes Ouest, Troyes Vouldy, Mailly-le-Camp, Estissac et porteurs de lunettes testent un support de verres correcteurs inséré directement dans le masque de l'appareil respiratoire isolant, en partenariat avec MSA, un opticien aubois et la sous-direction santé. Les premiers résultats sont très prometteurs !

La vue ne sera plus un frein au maintien des compétences incendie de nos pompiers. Une expérimentation portée par Franck TERRYIN, chargé de mission développement du volontariat et le lieutenant-colonel Fabien SOUBIRAN. L'objectif est de maintenir les compétences de nos sapeurs-pompiers et d'assouplir les conditions de recrutement.



Dispositif de support de lunettes pour masque ARI



Commandant Pascal VERECKE

NOMINATION DE L'OFFICIER DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES, RÉFÉRENT POUR LE VOLONTARIAT

Mercredi 18 septembre à l'issue d'une réunion de travail de l'équipe de Direction, le commandant Pascal VERECKE chef du CIS de Brienne-le-Château a reçu son arrêté d'officier de sapeurs-pompiers volontaires, référent pour le volontariat.

A ce titre, il apportera à la direction du service d'incendie et de secours sa connaissance et son expérience du volontariat. Il participera aux réunions de la direction du service d'incendie et de secours.



« J'ai accepté ce rôle de référent volontariat à la demande du DDSIS qui m'accorde toute sa confiance pour renforcer le lien entre l'état-major et le volontariat. Après 27 années de chef de centre, lors des réunions j'étais déjà un peu le porte-parole des collègues. Maintenant c'est officiel et avec ma retraite professionnelle, je vais pouvoir m'y consacrer pleinement.

Je pense que mon expérience professionnelle en management et ma connaissance des territoires aubois me permettront d'un côté de faire remonter les difficultés rencontrées et les préoccupations du terrain et de l'autre côté je pourrai expliquer à mes collègues chefs de CIS les décisions prises collectivement lors des réunions hebdomadaires d'équipe de direction élargie (EDIRE).»



Réunion des chefs de CIS du 17 octobre dernier

Interventions

Le 3 juin, 23 sapeurs-pompiers de Romilly, Brienne, Arcis, Troyes Vouldy, Troyes Ouest, CTA, Ramerupt, Chavanges sont intervenus pour un feu de hangar agricole abritant des porcins.

Le feu a concerné 1500 m² sur les 3000 m² du bâtiment. Sur les 3500 porcins, 2000 ont été sauvés. Le fourgon d'appui grande puissance et la cellule eau ont permis de pallier le manque d'eau sur le site.

L'action de secours a permis d'éviter la propagation du feu au reste du bâtiment.



Incendie dans un hangar à Dampierre

Le 29 juin, suite aux intempéries dans le département de l'Aube, 821 appels ont été traités par le CTA-CODIS de 19h à minuit. Les sapeurs-pompiers ont réalisé 137 interventions.

Une intervention dramatique à Rosnay l'Hôpital où un arbre est tombé sur une voiture, les 16 sapeurs-pompiers de Brienne-le-Château, Chavanges et Piney ont désincarcéré les victimes. Trois des quatre victimes sont décédées et la quatrième, catégorisée en urgence absolue, a été transportée à l'hôpital de Reims.



Intempéries à Troyes



Accident à Rosnay-l'Hôpital

Le 8 juillet, à la suite d'une belle journée d'engagement sur le Tour de France, rue des Bas Trévois à Troyes, 42 sapeurs-pompiers de Troyes Vouldy, Troyes Ouest, Brienne-le-Château, Bouilly, Lusigny-sur-Barse et Bar-sur-Seine sont intervenus pour un feu d'entrepôt désaffecté sur le site d'une ancienne teinturerie à Troyes, au moyen de 5 engins incendie, 2 grandes échelles, 1 ambulance et des moyens de soutien sanitaire et de commandement.

L'action rapide des pompiers a permis de stopper la propagation du feu au reste du site.



Incendie rue des Bas Trévois à Troyes

Le 1^{er} août, rue Edouard Herriot à Troyes, 29 sapeurs-pompiers de Bouilly, Troyes Ouest, Troyes Vouldy et Lusigny-sur-Barse sont intervenus pour un violent feu de cave dans un immeuble d'habitation, au moyen de 2 engins incendie, 1 grande échelle, 2 ambulances, 1 véhicule de secours médicalisé et 1 véhicule poste de commandement. Dès leur arrivée, les sapeurs-pompiers ont réalisé très rapidement 5 sauvetages et 8 mises en sécurité, permettant une prise en charge efficace des victimes.

L'action rapide des pompiers, combinée à celle de plusieurs portes coupe-feu fermées au déclenchement de l'incendie, a permis de stopper la propagation de l'incendie au reste de l'immeuble.



Incendie rue Edouard Herriot à Troyes

Evénements de l'été Renforts

Le 7 juillet, plus de 260 sapeurs-pompiers de 12 centres de secours et de 25 centres communaux ont été mobilisés tout au long de la 9ème étape du Tour de France.



CPI de Landreville



Passage de la caravane devant l'État-Major

Une délégation auboise composée de six membres a participé au sein du 17ème Bataillon des Sapeurs-Pompiers de France au défilé du 14 juillet 2024 avenue Foch à Paris.

Lescinqdéfilantset la responsable de la communication ont suivi quatre journées d'entraînements en Haute-Marne et dans les Vosges et une dernière semaine intense au camp militaire de Satory juste avant le défilé. Le dernier défilé des auboises à Paris datait du 14 juillet 2017.



JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Du 24 juillet au 8 septembre, vingt-six sapeurs-pompiers ont été engagés pour renforcer le dispositif de sécurité civile de Paris 2024 pendant les jeux olympiques et paralympiques, événement d'ampleur mondiale.



NOUVELLE CALÉDONIE

Trois sapeurs-pompiers, sur deux détachements distincts, sont partis afin de réaliser une mission d'assistance aux forces de sécurité de la Nouvelle-Calédonie.



FEUX DE FORÊT

Du 17 au 22 août, cinq sapeurs-pompiers ont été mobilisés dans le Var, puis dans le département des Pyrénées-Orientales, pour effectuer diverses opérations de sécurité, d'autoprotection, des reconnaissances opérationnelles des citernes incendie et pour surveiller les massifs des Corbières...



GARDES-VENDANGES

Du 10 au 20 septembre, vingt-quatre sapeurs-pompiers volontaires du Département de l'Aube ont renforcé en journée les quatre CIS de la Côte des Bar : Essoyes, Les Riceys, Bar-sur-Aube et Bar-sur-Seine.



Merci au groupement opération pour l'excellente préparation !

Exercices

Exercice incendie parking souterrain de Troyes

Suite aux visites périodiques de sécurité des parkings souterrains de Troyes Parc Auto et la mise à jour des plans d'intervention (FIRE, ETARE), les sapeurs-pompiers de Troyes Vouldy et Ouest ont réalisé en août plusieurs visites techniques, qui se sont conclues lundi 26 août par un exercice en condition quasi réelle. Objectifs : exercice en commun avec les équipes de Troyes Parc Auto, amélioration de la connaissance du secteur et de ses spécificités : modalités d'accès, issues de secours, moyens de secours de l'établissement (colonnes sèches, désenfumage, système de sécurité incendie...).

La préparation en cas d'intervention des services de la Ville de Troyes, Troyes Parc Auto et les sapeurs-pompiers de l'Aube et le

succès de l'exercice ont démontré les bonnes conditions de sécurité de ces établissements.

Exercice incendie en commun avec le SDIS 89 à Vulaines

Samedi 14 septembre, ce sont 26 sapeurs-pompiers de l'Aube et de l'Yonne qui sont intervenus lors d'un exercice commun sur la commune de Vulaines. Dans le scénario : vers 8h30, un incendie se déclare dans l'entreprise de recyclage ARTEMISE dans une machine industrielle. Les premières actions sont menées par les employés, rapidement remplacés par les sapeurs-pompiers des centres de première intervention de Vulaines et Rigny-le-Ferron.

Le détachement sera renforcé par les sapeurs-pompiers de Villeneuve-L'archevêque (SDIS 89) et Aix-en-Othe.

Exercice NOVI McArthur Glen

Mardi 15 octobre, les sapeurs-pompiers de l'Aube ont participé à l'exercice de sécurité civile NOVI de grande ampleur à McArthurGlen Troyes, organisé par la Préfecture, aux côtés des forces de sécurité, du SAMU 10, des associations agréées de la Sécurité civile, des figurants et des personnels du site.

Objectifs : coordination interservices, gestion opérationnelle, activation du poste de commandement, évacuation et rassemblement des victimes, activation de l'outil SINUS : identification et qualification de l'état d'urgence des nombreuses victimes.



Exercice incendie parking souterrain à Troyes



Exercice incendie en commun avec le SDIS 89 à Vulaines



Exercice NOVI à McArthurGlen



CTA REPLI À TROYES OUEST

Depuis le 26 septembre et une fois par mois, les personnels du CTA-CODIS prennent possession du CTA de repli à Ouest pour s'accoutumer à l'environnement, et être prêt en cas de dysfonctionnement.

Une fois par an sera joué l'isolement complet pour tester la résilience des matériels et des personnels.

Un objectif complexe atteint qui nous permet de disposer désormais d'un CTA de repli en cas de défaillance, sinistre ou inondation du CTA d'Etienne Péron

VIDÉOS DOCTRINES OPÉRATIONNELLES

13 vidéos des doctrines opérationnelles disponibles sur Intranet ont été réalisées cet été par les rédacteurs pour mieux faire connaître les procédures. Par exemple : "Feu de liquides inflammables" et "Alimentation en eau".



FEU DE LIQUIDES INFLAMMABLES



ALIMENTATION EN EAU

SSQVS - Accidentologie Cybersécurité



ACCIDENTOLOGIE ROUTIÈRE

Depuis 2021, l'accidentologie routière représente un coût important de réparation. Ces accidents sont, pour la majorité, évitables car liés à des manœuvres à vitesse réduite, les véhicules heurtant du mobilier urbain.

Outre le coût de réparation qui à ce jour est de 90 000 € pour l'année 2024, le taux de sinistralité amènera peut-être un jour le SDIS à ne plus trouver d'assureur.

Il est donc important de limiter cette accidentologie bénigne en appliquant les quelques règles suivantes : avant d'amorcer une manœuvre avec un véhicule, s'assurer de l'absence d'obstacles en prenant les quelques secondes nécessaires et assurer systématiquement le guidage.

Utilisons les véhicules comme s'il s'agissait des nôtres ! 😊

SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE EN SERVICE

Pour rappel, le SDIS de l'Aube s'est engagé fin 2023 dans une démarche de diagnostic et de prévention des risques psychosociaux.

Après une enquête, des groupes ambassadeurs ont dégagé des thématiques qui ont abouti à quatre axes prioritaires de travail proposés et validés en Comité de pilotage et Comité technique :

- **Accompagner les managers : les chefs de centre, les chefs de service et les sous-officiers de garde sont au cœur de la chaîne hiérarchique.**

Maillons indispensables, il est nécessaire de mieux les préparer à leur missions managériales en leur donnant l'ensemble des outils leur permettant de faire face à leur responsabilité et aux défis futurs.

L'objectif est de créer une culture managériale et des pratiques harmonisées au sein du SDIS. Cela sera mis en œuvre dans le cadre de l'offre de formation du CNFPT.

- **Se mobiliser face aux situations de harcèlement ou de violences sexistes ou sexuelles et de discrimination.**

Il s'agit de sensibiliser et responsabiliser chacun sur les comportements inacceptables qu'il est susceptible de rencontrer.

Il est également nécessaire de définir et mettre en place un cadre permettant le recueil des signalements, l'accompagnement des victimes et le traitement disciplinaire ou/et pénal des auteurs.

Cet axe fera l'objet d'une proposition d'accompagnement par Relyens.

- **Formaliser un processus d'accueil, de suivi et d'intégration qui soit harmonisé sur le SDIS.**

Une attention particulière sera également portée à l'intégration des JSP.

Cela fera l'objet de travaux internes à venir prochainement.

- **Identifier les indicateurs d'activité permettant d'objectiver les ressentis.** Il s'agit de mettre en place des dispositifs de mesure et d'évaluation des actions conduites afin d'en actualiser les effets.

Cet axe de progression concerne à la fois les actions à mener dans le cadre du plan d'actions SSQVS mais également l'ensemble des actions qui sont ou seront conduites au sein de l'établissement.

Ces actions seront prochainement lancées et intégrées au Projet d'Etablissement Dynamique.



Atelier SSQVS

CYBERSÉCURITÉ

Le 26 janvier, le Conseil départemental de l'Aube s'est fait attaquer via une faille dans son logiciel permettant le télétravail. L'intégralité de son système d'information a été isolée durant 4 jours et les accès coupés. A la suite de ceci, tous les mots de passe ont dû être changés.

Le 24 juillet, l'opérateur ADISTA a subi une attaque DDoS "dénier de service", faisant perdre la sortie internet pendant un temps. La semaine d'après une autre attaque a eu lieu impliquant également un déni de service puis des coupures de fibres optiques. Généralement les attaques DDoS sont des essais de faisabilité ou des distractions en vue d'attaques plus massives.

En juin, plusieurs situations anormales ont été détectées sur le système de gestion opérationnelle Mystart du SDIS de l'Aube : usurpation d'identifiant, modification des droits, connexions anormales ... Le service systèmes informatiques et numériques a été missionné pour rétablir le socle originel de droits selon les attributions des personnels et pour sécuriser de manière optimale notre outil principal de déclenchement des secours et de suivi de l'activité opérationnelle.



"Face au risque de cyberattaque, on est tous responsables."

Départs et arrivées

DÉPARTS

Lieutenant-colonel Serge BRASSEUR, groupement moyens et sécurité, retraite au 1^{er} janvier
Caporal Romain MAUPETIT, CIS Troyes Vouldy, mutation au 1^{er} janvier
Caporal Hugo GUILLOT, CIS Troyes Vouldy, mutation au 19 juin
Adjudant-chef Philippe BONTEMS, CIS Troyes Vouldy, retraite au 1^{er} août
Cadre de santé Sophie STEIN, SSSM, mutation au 1^{er} août
Mme Sandrine DALLA-LIBERA, CFAPS, mutation au 19 août
Mme Pauline RIME, service des RH, mutation au 19 août
Lieutenant-colonel ANDRÉ, sous-direction ressources et territoire, mutation au 1^{er} septembre
Sergent-chef Aurélien PARMENTIER, CIS Romilly-sur-Seine, mutation au 1^{er} septembre
Lieutenant-colonel Alain ALBAREZ, Agence du Numérique de la Sécurité Civile, retraite au 1^{er} octobre
Pharmacienne-commandante Pascale JANIAN, PUI, retraite au 1^{er} octobre
Lieutenant 1^{ère} classe Philippe PINARD, CFAPS, mutation au 1^{er} octobre



Commandant honoraire
Christophe COSTE, CIS
Romilly-sur-Seine, retraite
au 1^{er} octobre après 44
années d'engagement
SPV

ARRIVÉES

En janvier
Mme Anais NICOLAS, assistante logistique en apprentissage
à la PUI

En avril
Lieutenant 2^{ème} classe Charlie RABY, chef-adjoint CIS
Troyes Ouest

En mai
M. Quentin VIDAL, logisticien
M. Stéphane LEGROS, logisticien

En juillet
Lieutenant 2^{ème} classe Rabéa SEFFOUHI, gestionnaire de
formation CFAPS
Sergent Léo COCQUET au CIS Troyes Vouldy

En septembre
Mme Zoé COULON, assistante CFAPS
M. Nicolas GUIDEZ, chargé de communication en
apprentissage
Sapeur Matthias BON au CIS Nogent-sur-Seine
Caporal Dylan PUTHOIS au CIS Troyes Vouldy
Caporal Jules PEILLARD au CIS Troyes Vouldy
Caporal Nina OSUNA au CIS Troyes Vouldy
Caporal Alexis MASSON au CIS Nogent-sur-Seine
Caporal Corentin GILBERT au CIS Nogent-sur-Seine
Sapeur Benjamin CHAILLOU au CIS Troyes Vouldy
M. Alpha Mayatou BAH, chargé hygiène et sécurité en
apprentissage

En octobre
M. Olivier ALVES chef de groupement des Ressources
Humaines
Infirmier hors-classe Paul THIEFAINE à la sous-direction
santé



Nos pensées vont à nos trois collègues, Clément, Arthur et Fabrice, sapeurs-pompiers volontaires actifs décédés hors service cette année et à tous les sapeurs-pompiers retraités qui nous ont quittés après nous avoir accompagnés durant de nombreuses années.

À venir

TRAVAUX ET PATRIMOINE

De nombreux projets de rénovations et de constructions de CIS sont en cours :

- Ramerupt : projet global en cours de finalisation, objectifs travaux 2025-2026
- Aix-en-Othe : recherche d'un terrain pour une construction d'un CIS neuf, objectifs travaux 2026-2027
- Chaource : la communauté de communes a cédé un terrain à l'euro symbolique pour une construction d'un CIS neuf, objectifs travaux 2028
- Mussy-sur-Seine : projet d'agrandissement avec création de vestiaires et réhabilitation du foyer et de la salle de cours
- Troyes Vouldy : après la recherche infructueuse d'un nouveau terrain, le programmiste mandaté présentera prochainement différents scénarios financiers et techniques pour le projet de rénovation sur site

Le déménagement des services technique, patrimoine, santé du CIS Troyes Vouldy sur le site de l'état-major va se réaliser progressivement en 2025.

ENVIRONNEMENT

Une étude de faisabilité d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de certains CIS est en cours pour l'alimentation électrique de ces CIS et pour permettre de supprimer les groupes électrogènes trop onéreux en entretien.

Un audit énergétique de l'ensemble de nos bâtiments a été réalisé. Une étude plus précise sera effectuée dans certains CIS . En parallèle, une gestion plus fine des consommations d'énergie sera mise en place en 2025 (électricité, gaz, carburant, eau) avec un retour aux chefs de CIS.

GROUPE DE TRAVAIL ENGIN SECOURS ROUTIER

Dans le cadre d'une réflexion sur l'optimisation du secours routier au CIS Troyes Vouldy, il a été décidé de supprimer la Cellule Manœuvre de Force et le véhicule de secours routier (VSR) et de créer un Fourgon Secours Routier (FSR).

Cet engin pourra assurer les missions de secours routier courantes (aujourd'hui réalisées par les VSR) et des missions lourdes (découpes de PL par exemple).

Les équipes du CIS Troyes Vouldy sont sollicitées afin de réfléchir sur les missions qui seront réalisées avec le FSR, le matériel adapté pour ses missions et l'aménagement de l'engin.

INNOVATION

Une doctrine d'utilisation d'images aériennes est en cours de rédaction.

Avec des subventions du Fonds vert, le SDIS a fait ou va faire l'acquisition :

- d'une caméra performante à demeure sur la nouvelle échelle aérienne de Troyes Ouest permettant une vue en hauteur du sinistre
- d'une caméra aérienne captive filaire, d'un montant de 40 000 €, permettant une image thermique
- d'un drone, prévu pour décembre, permettant une image dynamique (feux espaces naturels, inondations...).

2025 permettra aux commandants des opérations de disposer de ces nouveaux outils.

En outre, le CTA-CODIS pourra prochainement disposer d'un report des images des caméras de vidéoprotection de Troyes Champagne Métropole dans un objectif d'amélioration de l'engagement des secours.



Caméra aérienne captive filaire

TENUES DE FEU

A l'arrivée du colonel ANDRIOT, en décembre 2024, M. Philippe PICHÉRY président du CASDIS a souhaité faire de la réflexion sur le changement des tenues de feu un sujet prioritaire.

Un groupe de travail a donc été lancé et va aboutir bientôt au choix du modèle.

Le projet de remplacement des tenues, représentant un montant de **800 000€**, sera mis en œuvre à partir de 2025.



AGENDA

5/12/24 : CASDIS

7/12/24 : Sainte-Barbe départementale

16/01/25 : cérémonie des vœux

25/01/25 : cross départemental

01/02/25 : passation de commandement à Troyes Vouldy

28/06/25 : JNSP

CROSS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS DE L'AUBE
CAMPING LES TERRES ROUGES, CLÉREY

SAMEDI 25 JANVIER

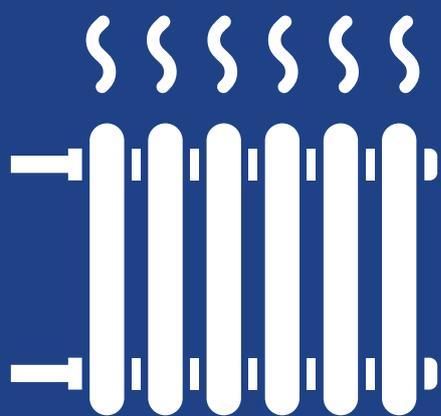
19h30 Accueil des participants
19h00 Course N°1 6200 m : Juniors et Master 2 hommes
Course N°2 5500 m : Cadets
Juniors et Seniors femmes Master 1 et 2 femmes
19h30 Course N°3 3300 m : Minimes garçons et Cadettes
19h45 Course N°4 1800 m : Benjamin, Benjamin, Benjamin Minimes femmes
19h00 Course des familles 1800 m
19h15 Course N°5 8700 m : Seniors et Master 1 hommes
19h30 Remise des récompenses

33ème ÉDITION

INSCRIPTION
Avant le 16 Janvier
via WESBO ou par mail
sdm.information@sdm10.fr

L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

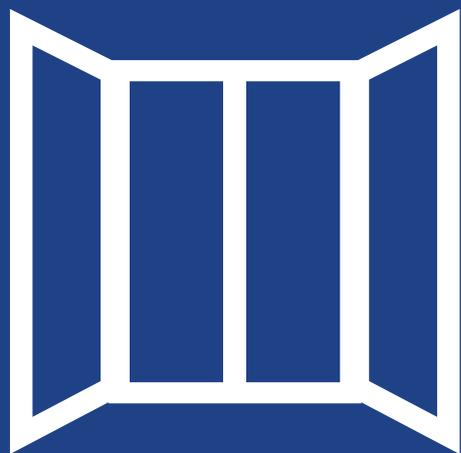
J'y contribue aussi...



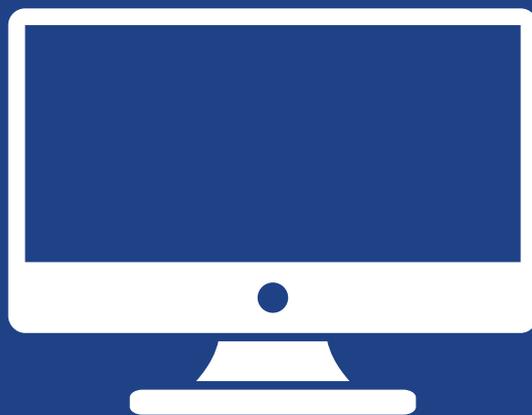
LIMITER LE CHAUFFAGE



ÉTEINDRE LA LUMIÈRE



**FERMER LES FENÊTRES
ET LES VOLETS**



**ÉTEINDRE
LES ORDINATEURS**